

L'encyclique *Ut unum sint* de Jean-Paul II

(25 mai 1995)

par Bernard DUPUY

Depuis la clôture du Concile Vatican II, l'Église catholique s'est engagée de manière irréversible dans la recherche de l'unité chrétienne. A plusieurs reprises, en des circonstances solennelles, dans ses lettres adressées aux patriarches de Constantinople Dimitrios I^{er} et Bartholomée I^{er}, comme dans ses discours aux responsables des diverses Églises protestantes, Jean-Paul II a confirmé l'importance d'un tel engagement. Il le rappelait encore récemment, à l'approche de l'an 2000, en invitant tous les chrétiens à porter ensemble les tâches qui les attendront dans le troisième millénaire et en les appelant instamment à mettre fin à leurs divisions¹. Au cours de ce siècle, en plusieurs pays du monde, des chrétiens d'appartenances diverses, livrés à des idéologies nouvelles, inconnues jusqu'alors et porteuses de violence, ont, comme aux origines de l'Église, payé de leur vie l'adhésion à Jésus-Christ. Le sang des martyrs est semence d'unité. Les événements de l'histoire présente nous invitent à comprendre que les paroles ultimes du Christ prononcées le soir du Jeudi saint et recueillies dans l'évangile selon saint Jean, qui annoncent que les persécutions sont la condition même de l'unité à venir, prennent un éclairage frappant si l'on prête attention à ce qui arrive aujourd'hui. Dans cette nouvelle encyclique *Ut unum sint*, publiée pour le jour de l'Ascension de cette année, Jean-Paul II déclare que les circonstances actuelles lui paraissent suffisamment graves pour

1. Jean-Paul II, *Le Jubilé de l'an 2000*, du 10 novembre 1994.

qu'il s'adresse de nouveau, au cœur des événements que nous vivons, à tous les chrétiens : ne devons-nous pas en effet nous souvenir que la tâche de l'unité est le trait le plus direct et le plus urgent du ministère confié au successeur de Pierre ? Pourtant, on n'ignore pas que, sur le rôle de ce ministère, des doutes ont été exprimés par plusieurs instances de dialogue, et au sein même de l'Église catholique, au cours de ces dernières années. Quoi qu'il en soit de ces interprétations qui se font entendre, notamment dans la presse, l'intention de Jean-Paul II dans cette encyclique n'est nullement de les prendre à partie ou de les réfuter, mais plutôt de les accueillir et de tenter de faire comprendre que l'esprit qui inspire ses interventions est toujours soucieux de favoriser la rencontre entre les Églises et d'œuvrer en faveur de l'unité. Dès l'ouverture de cette lettre encyclique, Jean-Paul II affirme que la nécessité qui lui incombe de rappeler l'exigence de la « pleine communion » vers laquelle doivent tendre tous les chrétiens ne procède pas du désir de défendre une « structure » d'Église particulière qui est celle de Rome. La tâche de la papauté est de faire en sorte que l'Église puisse répondre tout au long de l'histoire à tous les défis qui lui sont posés et que ce qui a été voulu par le Christ soit vraiment réalisé. Pour répondre à cette nécessité, l'évêque de Rome se souvient aujourd'hui des conditions dans lesquelles l'Apôtre Pierre fut investi de sa mission. Il a reçu la recommandation « d'affermir ses frères », non parce qu'il était plus averti et plus fort qu'eux, mais parce qu'il avait lui-même éprouvé et reconnu sa faiblesse face à l'épreuve au moment de l'arrestation de Jésus. C'est sans doute la première fois dans une encyclique qu'un pape affirme aussi solennellement que sa confession de foi, liée à celle de Pierre, doit être mise en rapport avec sa conversion : « Quand tu seras revenu, affermis tes frères » (Lc 22, 32). Son ministère est lié à la passion du Christ, par les paroles qui furent alors dites à Pierre : « J'ai prié pour toi afin que tu ne défailles pas » (*ibid.*). Cette mise en situation du ministère du pape apporte un fondement assez méconnu et un sérieux contrepoint à l'image qui en a été donnée depuis 1870 à travers l'affirmation unilatérale de son pouvoir de juger et de son infaillibilité. Lui-même, Jean-Paul II, conscient de la distance qui le sépare en tant qu'évêque de Rome du Prince des Apôtres, écrit « Pierre » entre guillemets au moment de parler de lui-même et invite tous les chrétiens à prier avec lui pour sa propre conversion (n° 4). Une telle déclaration ne peut pas ne pas toucher au cœur tous

ceux qui, pour des raisons historiques ou personnelles diverses, se trouvent aujourd'hui séparés du siège de Rome. Elle fera date dans l'histoire, et, nous n'en doutons pas, pourrait modifier profondément la réponse que Jean-Paul II recevra à ses appels pressants en faveur de l'unité.

Une confirmation de l'ouverture œcuménique

Le but de l'encyclique *Ut unum sint* est d'abord de démontrer que l'engagement œcuménique de l'Église n'est pas simplement la conséquence des ruptures historiques et l'effet du développement des relations dans les temps modernes, comme le croient certains, mais qu'il s'impose à tous parce qu'il fait partie d'un dessein de Dieu qui a commencé depuis la création même et a sa source dans la première Alliance. Il est ensuite de faire comprendre que l'Église n'est pas une institution confiée par le Christ à quelques-uns pour qu'ils aient la charge de diriger les autres, mais qu'elle est une « communion », à laquelle tous ont part et dans laquelle « tous partagent leurs vocations » reçues du ciel et reçoivent leurs propres dons. Le pape Jean Paul II déclare enfin avec force que la voie œcuménique n'est pas pour l'Église une dérive ou une dilution de la Parole fondatrice, comme veulent le faire croire certains courants traditionalistes, mais doit être considérée comme la voie royale qui lui permet de rester fidèle à l'appel qu'elle a reçu. Jean-Paul II rappelle ici le chapitre initial et solennel du décret *Unitatis redintegratio* du Concile Vatican II. Ce texte de 1965, par lequel les Pères du Concile reconnaissaient l'oeuvre du Saint-Esprit chez tous ceux qui, animés par un esprit de repentance et un désir d'unité, prennent sur eux l'annonce au monde de l'Évangile et la tâche de la réconciliation, a été la ligne directrice de tous les papes qui ont depuis lors invité les catholiques à faire leur, personnellement, l'inspiration œcuménique. Il demeure la ligne de force de la présente encyclique.

Au cours de ce siècle, les relations entre les Églises ont profondément évolué. En 1848, les hiérarques de l'Église grecque, réunis autour du patriarche œcuménique, avaient rédigé une encyclique solennelle pour récuser l'exégèse des textes pétriniens et les prétentions unionistes exprimées par le pape Pie IX. Une critique tout aussi vive fut apportée aux initiatives de Léon XIII par

le patriarche œcuménique Anthime I^{er} en 1895. L'incompréhension mutuelle avait alors atteint son comble et un profond soupçon fut maintenu entre les Églises orthodoxes et le siège de Rome au sujet de l'unité des chrétiens, alors qu'aujourd'hui les relations ont été rétablies et sont redevenues confiantes. Par la suite, lors de la création des mouvements *Vie et Action* et *Foi et Constitution*, les papes s'étaient montrés plus que réservés à l'égard de la tendance, jugée trop protestante, qui avait présidé aux origines du mouvement œcuménique, en dépit du soutien apporté à ces initiatives par le Patriarcat de Constantinople.

L'Église catholique ne pouvait pas pourtant demeurer très longtemps étrangère à l'espérance authentiquement chrétienne dont ce mouvement était porteur. Jean-Paul II confirme le changement accompli par le Concile Vatican II. Cela a conduit l'Église catholique à prendre largement sa part dans la prière et la tâche œcuménique, sans toutefois venir bousculer les structures du Conseil œcuménique des Églises qui rassemble maintenant la presque totalité des autres chrétiens. L'encyclique *Ut unum sint* dresse un tableau extrêmement positif du parcours accompli en commun au cours des trois dernières décennies.

Le dialogue entre les chrétiens

Une section importante de cette encyclique est consacrée au dialogue, qui exige à la fois reconnaissance de la vérité et conversion du cœur (*Unitatis redintegratio*, n° 7). Il faut d'ailleurs envisager tout à la fois la conversion personnelle des pasteurs et des fidèles et une véritable conversion communautaire des Églises elles-mêmes. La grande idée de la réforme de l'Église trouve ici son fondement : « Au cours de son pèlerinage, l'Église est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a continuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre » (*Unitatis redintegratio*, n° 6). Aucune Communauté chrétienne, ajoute Jean-Paul II, quelle qu'elle soit et à quelque niveau que ce soit, ne peut se soustraire à cet appel du Christ, de sorte que c'est par le dialogue que les Églises peuvent en venir à se considérer ensemble dans la lumière de la grande Tradition de l'Église (n° 16).

Deux considérations viennent ici à l'appui. D'une part, cette

conviction est le fruit du dialogue œcuménique, qui au long des années est devenu plus assuré de lui-même grâce aux rencontres régulières entre les Églises. D'autre part, il y a lieu de rappeler, en ce qui concerne l'Église catholique, qui s'est engagée fermement dans la voie œcuménique par la décision solennelle du Concile Vatican II, que la création d'un organisme spécial pour promouvoir l'effort œcuménique avait coïncidé avec la mise en route de la préparation de ce Concile. Les observateurs invités des Églises furent dès ce moment sollicités pour exprimer leurs avis et livrer leurs appréciations non seulement dans les questions touchant formellement la marche à suivre en vue de l'unité, mais dans tous les grands débats qui furent abordés et discutés. Ainsi le document sur l'œcuménisme ne fut pas qu'un décret d'application ou un appendice quelconque de nature « pastorale » aux textes doctrinaux du Concile. Il fut bien perçu que la manière de formuler la doctrine faisait partie elle-même des éléments de la réforme permanente. Il serait faux de supposer que le dialogue œcuménique pourrait conduire à une réduction de la foi, à laisser de côté certaines parties gênantes ou trop exigeantes des Écritures, ou du fondement apostolique de l'Église ou du Credo reçu jusqu'à ce jour en commun, sous le prétexte qu'elles ne parleraient pas notre langage et ne seraient plus au goût du jour. Bien au contraire, l'exigence œcuménique n'est si radicale que parce que, comme l'avait souligné la déclaration *Dignitatis humanae* sur la liberté religieuse dans son prologue, la recherche de la vérité appartient à la dignité humaine.

La préoccupation de la vérité ne doit pas être un luxe ou un registre réservé aux seules élites, comme il arrive dans de nombreuses sociétés. Évoquant un moment de l'histoire de l'Europe qui demeure fort important pour elle et qui garde une valeur d'exemple pour l'histoire de tous les peuples, Jean-Paul II rappelle que les traditions de l'Occident, qui se formulèrent successivement en grec, en latin, en langue slave, n'ont pas consisté seulement à traduire des concepts bibliques dans ces langues, mais à transmettre la foi avec les moyens d'expression propres à chaque civilisation. Même dans les pays de l'Orient, qui ont eu le privilège de conserver la Parole de Dieu dans une langue homogène à la langue biblique, l'araméen ou le syriaque, il a fallu aussi apporter à diverses nations le sens d'une vérité universelle. En Europe, Cyrille et Méthode se sont faits à la fois traducteurs et civilisateurs sans introduire

d'exclusivisme séparateur. Ils comprirent qu'ils ne pouvaient imposer aux peuples auxquels ils étaient envoyés « ni l'indiscutable supériorité de la langue grecque et de la culture byzantine ni les usages et les comportements de la société plus avancée dans laquelle ils avaient été formés ». Ils ont pu ainsi préserver l'Église « de leur temps de toute forme de particularisme et d'exclusivisme ethnique ou de préjugé racial comme de toute arrogance nationaliste². Ainsi possédons-nous grâce à eux, inscrit dans notre histoire commune, l'exemple à suivre, et même dirions-nous, avec plus d'insistance encore en l'année 1995, à ne pas trahir. Le nationalisme risque toujours de grever la foi d'idées qui lui sont étrangères, aussi est-ce un devoir de combattre le péril de la « religion nationale », ce que l'Église orthodoxe appelle pour sa part le « phylétisme ».

Le dialogue œcuménique, ainsi, n'a rien de fausement irénique, en dépit du sens trompeur dont le langage le charge en l'employant dans de tout autres contextes. Il a valeur cathartique.

« Il est certainement possible, écrit Jean-Paul II, de témoigner de sa propre foi et d'en expliquer la doctrine d'une manière qui soit juste, loyale et compréhensible, tout en tenant compte simultanément des catégories mentales et de l'expérience historique concrète de l'autre » (n° 36). La « pleine communion » doit naître de l'acceptation de la vérité tout entière, inspirée par l'action du Saint-Esprit, qui instruit l'Église. Alors pourra être évité le « réductionnisme » qui insiste sur une vérité partielle, comme l'idée factice que l'on pourrait parvenir à un « concordisme » entre des vérités différentes (n° 36).

Les relations avec les Églises orthodoxes

Le monde entier a encore en mémoire le baiser de paix du pape Paul VI et du patriarche Athénagoras à Jérusalem en janvier 1964, puis l'acte par lequel, avant la clôture du Concile Vatican II, le 7 décembre 1965, à Istanbul, ils décidèrent « d'effacer de la mémoire et du milieu des Églises » les anathèmes proférés en 1054 et

2. Encyclique *Slavorum apostoli*, du 2 juin 1985, n° 11.

considérés par la suite comme le symbole du schisme entre Rome et Constantinople³.

Depuis ce jour, les relations sont devenues cordiales et régulières entre le pape de Rome et le patriarche œcuménique. Utilisant un terme qui fait partie plutôt du vocabulaire des Églises orthodoxes, Jean-Paul II déclare que l'Église catholique considère avec intérêt, et même avec affection, les modes propres de leur « ecclésialité » (n° 50). L'Église catholique reconnaît qu'elles ont de véritables sacrements et elle considère que la diversité légitime des Églises dans le monde « ne s'oppose pas du tout à l'unité de l'Église ». Au contraire, cette diversité est une dimension fondamentale de sa manifestation primitive et de son existence historique et présente, et elle « en accroît le prestige ».

Au cours des toutes dernières années, des motifs de tension sont apparus. Il y a toujours eu en effet entre l'Église catholique et les Églises grecque et slave des problèmes de frontières, sources de conflits locaux, nés de l'histoire. Ces problèmes, non de foi mais de juridiction, demeurent et il faut chercher en notre temps à les résoudre plutôt qu'à les accroître. Un premier accord dans cette direction a été rédigé à Balamand (Liban) et on peut espérer que le désir de paix l'emportera sur les motifs de rivalité, pour le bien de la communion.

Dans ce but très élevé, Jean-Paul II exprime le souhait que les Églises catholique et orthodoxe se considèrent toujours davantage comme des « Églises-sœurs ». Le terme répond à une réalité antique : les Églises-sœurs communiquaient entre elles en s'adressant des lettres de communion dans les grandes circonstances de la vie de l'Église et du monde. Paul VI et Athénagoras I^{er} ont renouvelé cet usage entre Rome et Constantinople lors de leur rencontre à Istanbul. Il serait souhaitable que cet usage s'étendît, manifestant ainsi une communion déjà existante entre ces grandes et anciennes Églises, qui a été détériorée mais ne s'est jamais éteinte. Entre orthodoxie et catholicisme, disait le Concile Vatican II, et Jean-Paul II le rappelle encore une fois, l'heure ne devrait plus être à la sévérité mais à l'indulgence (n° 58).

3. Déclaration commune du pape Paul VI et du patriarche de Constantinople Athénagoras I^{er} (7 décembre 1965). *Tomos Agapis*, éditions du Vatican et du Phanar (1958-1970), Rome-Istanbul, 1971, pp. 280-281.

L'accueil à l'égard des anciennes Églises d'Orient

Parmi les communautés auxquelles il faut reconnaître une part importante, décisive même, dans le dialogue œcuménique, il faut mentionner les anciennes Églises d'Orient. Les chrétiens de ces Églises, séculairement implantées au Proche-Orient et aussi en Inde, en Anatolie, en Egypte et en Ethiopie, sont de plus en plus présents parmi nous, du fait de circonstances historiques qui malheureusement les éloignent de leurs pays d'origine. Ils nous font connaître les trésors de leurs traditions syriaque, arménienne, copte. Et à cette occasion, il a été presque aisé de reconnaître que, entre Occidentaux et Orientaux, nous ne différons dans la foi au Christ que selon les formules employées, et non pas à propos de la réalité professée. Ainsi la décision a été prise, avec conviction et fermeté, de mettre fin aux anathèmes, qui ont pu avoir une raison d'être en leur temps mais n'en ont plus en ce qui concerne les chrétiens d'aujourd'hui, qui appartiennent à ces Églises vénérables ayant subi de nombreuses vicissitudes au cours de leur histoire pour le nom du Christ.

Avec les Églises de Syrie, d'Égypte, d'Éthiopie et d'Arménie, des ententes sur la christologie, à la réalisation desquelles les Églises orthodoxes sont aussi engagées au premier plan, conduisent à des accords dont on peut espérer qu'ils seront un jour définitifs et qu'ils auront des conséquences pastorales pour le bien de tous. A titre d'exemple, le pape Jean-Paul II cite les paroles échangées avec le patriarche de l'Église d'Éthiopie, Abouna Paulos, le 11 juin 1993, paroles qui ne sauraient être plus chaleureuses et plus fortes : « Nous partageons la même foi venue des Apôtres, les mêmes sacrements et le même ministère enraciné dans la succession apostolique... » La foi qui jadis avait pu nous séparer, ajoute-t-il, est aujourd'hui ce qui nous unit.

La « Déclaration christologique commune » du 11 novembre dernier, signée par le patriarche assyrien Mar Denkha IV et par Jean-Paul II, est encore plus remarquable, parce qu'elle constate que l'intention de séparation, que l'on avait crue réelle, n'avait en fait jamais existé. Cette antique Église de l'Orient, qui porta sa foi en Inde du Sud et qui s'étendit à un certain moment jusqu'en Chine, est une composante de l'Église depuis son origine. A cause de son éloignement géographique, elle fut longtemps méconnue et oubliée. Dans l'étonnante pureté de sa foi primitive, elle véhicule jusqu'à

nous l'esprit même de la tradition syriaque, toujours conservée jusqu'à aujourd'hui avec sa langue usuelle, et toujours précieuse pour nous.

Le dialogue avec les Églises et les Communautés issues de la Réforme

Les hommes et les femmes de notre temps, habitués à voir la presse mettre en relief tout ce qui dans notre société oppose les points de vue des catholiques et des protestants remarqueront que le pape Jean-Paul II fait un éloge sincère des dirigeants et des fidèles des Églises issues de la Réforme. Déjà le Concile Vatican II l'avait fortement affirmé : catholiques et protestants, séparés par la grande crise qui survint en Occident à la fin du Moyen Age, ont entre eux une affinité particulière. Tel est le statut de cette divergence originelle qui a fait que les chrétiens d'Occident tout à la fois professent la même foi, reçoivent le même Symbole, et sont divisés sur la foi, interprètent différemment la nature de l'acte intérieur qui informe et transforme tous leurs engagements de vie dans le monde. Séparés, ils sont aussi unis. Ils ne peuvent se diviser que sur le point qui fait leur unité ; ils ne peuvent retrouver leur unité qu'en approfondissant les motifs qui les ont éloignés les uns des autres. Mais leurs racines sont communes, comme le leur rappellent constamment les chrétiens d'Orient. Ils devraient même se retrouver d'abord pour venir rencontrer ensemble les Églises porteuses de l'antique tradition d'une Église indivise.

Jean-Paul II en vient même à prononcer la phrase qui sera une surprise et une joie pour tous ceux qui gardent en mémoire la longue réticence des papes face à la création des organisations œcuméniques : « Le Mouvement œcuménique, écrit-il, a pris son essor dans les Églises et les Communautés de la Réforme. En même temps, dès janvier 1920, le Patriarcat œcuménique avait souhaité que l'on organisât une collaboration entre les confessions chrétiennes. Ce fait, ajoute-t-il, montre que l'incidence de l'arrière-fond culturel n'est pas déterminante. L'essentiel, en revanche, est la question de la foi » (n° 65).

Le Concile Vatican II avait, il est vrai, opéré le grand tournant historique, même s'il est vrai que la conclusion ne fut pas l'entrée de l'Église catholique dans les structures du Conseil œcuménique créé à Genève en 1948. Le décret *Unitatis redintegratio* affirmait son désir que se développât le dialogue avec les chrétiens qui souscrivent à la formule de foi qui constitue la « Base » de ce Conseil. D'autres formes de collaboration et de concertation sont nées ensuite, moins spectaculaires mais sans doute plus efficaces, avec l'agrément des deux parties. En particulier, un « Groupe mixte de travail » fut mis en place en 1966 et des théologiens catholiques commencèrent, après la Conférence d'Upsal en 1968, à participer très activement aux travaux de la Commission « Foi et Constitution ». Des documents communs comme celui sur le Baptême, l'Eucharistie et le Ministère, publié à la Conférence de Lima, conduisent le pape Jean-Paul II à qualifier tout ce travail en déclarant qu'on a ainsi esquissé « des perspectives inespérées » (n° 69).

On ne pourra jamais souligner assez la stimulation biblique que pouvait représenter la perspective d'une rencontre avec des frères dans la foi qui affirment comme nous « l'autorité divine des saints Livres » (n° 66). Au lieu de se formaliser éternellement du principe *scriptura sola* de la Réforme, qui pas plus que le principe *sola fide* n'est l'expression que de refus et de négativité, il est possible de les accueillir positivement. Il est recommandé de rencontrer le partenaire dans ce qu'il considère comme son argument le plus spécifique, son critère d'identité et, à partir de là, de mieux discerner ce qui sépare encore et aussi ce qui unit.

Le point d'unité dont on ne saurait alors douter est notre enracinement dans le commun baptême, « lien sacramentel de l'unité qui existe entre tous ceux qui ont été régénérés par lui » (n° 66). Il ne saurait y avoir plusieurs baptêmes. Si la formule reçue est correcte, il n'y a pas, il ne saurait y avoir de baptême catholique, de baptême protestant, de baptême baptiste. Il y a et il demeure quelques différences de pratiques mais une chose devrait être sûre pour tous ceux qui portent le nom de chrétiens : il n'y a qu'un seul baptême, qui permet déjà par lui-même des actions communes, y compris sur le plan liturgique⁴ et qui est « ordonné à la profession

4. Cf. Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens, *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, Paris, éditions du Cerf, 1994.

intégrale de la foi, à la totale intégration dans l'économie du salut, telle que le Christ l'a voulue » (n° 66).

En dehors du progrès escompté dans la perception des données de foi communes, la voie féconde des accords bilatéraux a permis de grands progrès dans la compréhension mutuelle, en dépit de difficultés persistantes ou nouvelles, avec l'Alliance réformée mondiale, avec la Communion anglicane et enfin avec les Églises luthériennes. Avec ces dernières, la poursuite des échanges a conduit récemment à des textes d'accord remarquables⁵. Il demeure sans doute une « différence fondamentale », qui peu à peu est définie avec plus de discernement. Mais elle n'alimente plus les controverses de jadis et l'esprit de discorde a été remplacé par un esprit de fraternité. A la vérité, en quelques années, un très grand pas a été accompli. Il faut tenir compte de sensibilités séculaires, mais l'heure de la reconnaissance et de la réconciliation, sans qu'on puisse encore déterminer les formes qu'elle pourrait prendre, est plus proche que l'on ne croit souvent. Jean-Paul II, dans l'encyclique, a voulu en fournir un signe : en juin 1989, au cours de son voyage en Finlande et en Suède, alors qu'il était reçu par les évêques luthériens, ceux-ci assistèrent à l'eucharistie qu'il présidait ; ils firent un geste public : au moment de la communion, ils s'avancèrent et se présentèrent devant le célébrant, manifestant par cet acte décidé en commun leur désir de parvenir au jour où catholiques et luthériens partageraient la même eucharistie. Ce geste symbolique a été répété depuis, confirmant une volonté de réunion qui l'emporte désormais sur ce qui divise, et qui répare, par une laborieuse recherche et une fraternelle conversation, les querelles douloureuses de l'époque de la Réforme. Après de telles avancées, le pape Jean-Paul II affirme qu'il ne voit pas comment on pourrait revenir en arrière et il s'en déclare très reconnaissant.

Unité des Églises et unité du monde

Dans cette encyclique, Jean-Paul II n'a pas perdu de vue que les problèmes du monde demeurent toujours l'horizon dernier des

5. Cf. Commission internationale catholique-luthérienne, *Face à l'unité*, Paris, éditions du Cerf, 1986, 398 pages.

questions œcuméniques. Les chrétiens doivent se retrouver non seulement parce que l'Évangile les unit mais aussi parce qu'ils ont à promouvoir ensemble la justice, la paix et la dignité humaine. La raison même de cette coopération est donnée dans la parole du Christ : « J'avais faim et vous m'avez donné à manger » (Mt 25, 25). La charité implique, impose la solidarité et l'action humanitaire, sans se limiter à elles. Elle est ce qui révèle que ces dernières sont une obligation absolue pour tout chrétien. Un chrétien qui n'aurait pas la charité n'est plus un chrétien. Mais des chrétiens divisés qui collaborent dans le monde et travaillent à son unité sont déjà réunis entre eux.

La prière, l'action et l'intérêt œcuménique pour la paix sont des tâches primordiales, qui réclament une réflexion avertie et intense, car l'histoire nous l'a hélas appris, les religions n'ont pas été toujours des facteurs de paix. Elles ont même, trop souvent, contribué à fomenter ou à justifier des guerres. Aussi Jean-Paul II est-il fondé à appeler « à un engagement toujours plus actif, pour qu'il apparaisse encore plus clairement que les motivations religieuses ne sont pas la véritable cause des conflits en cours ». Et cet appel vaut encore là où des risques d'exploitation de la parole des Églises à des fins politiques et polémiques demeurent.

Ce n'était donc pas une initiative extérieure à l'engagement œcuménique que prit le pape Jean-Paul II quand il invita à Assise en 1986 les représentants des grandes religions et des Églises à prier ensemble pour la paix dans le monde. En ce jour, non dans une fusion liturgique ambiguë, mais séparément et tous invoquant parallèlement et d'une même voix le Seigneur de l'histoire, les juifs, les représentants des religions non chrétiennes et les responsables des Églises ont pour la première fois prié ensemble pour la paix.

Le ministère d'unité de l'évêque de Rome

La partie la plus attendue de l'encyclique *Ut unum sint* est la dernière, celle où Jean-Paul II parle de son ministère propre, de la position et de la fonction de l'évêque de Rome dans la recomposition de l'unité.

On se souvient que Paul VI avait un jour déclaré qu'il savait bien que la fonction qu'il remplissait représentait le principal et dernier obstacle à franchir dans les relations œcuméniques⁶. « Pour ce dont nous sommes responsables, écrit Jean-Paul II, je demande pardon, comme l'a fait mon prédécesseur Paul VI. » Et, reprenant ce qu'il avait annoncé déjà au début de l'encyclique, le pape rappelle que la fondation de l'Église de Rome sur les martyres de Pierre et de Paul signifie que l'Église repose sur la manifestation de la grâce accordée à chacun de ces deux Apôtres. « Pierre, aussitôt après son investiture, est réprimandé avec une rare sévérité par le Christ qui lui dit : « Tu me fais obstacle » (Mt. 16, 23). Comment ne pas voir dans la miséricorde dont Pierre a besoin un lien avec le ministère de cette même miséricorde dont il a fait le premier l'expérience ? » (n° 91). On est ici à cent mille lieues de l'idée que l'Église catholique n'aurait en vue que de défendre une ecclésiologie fondée sur des pouvoirs propres et une juridiction universelle fondée sur l'infaillibilité. Ces critères du ministère d'unité existent, mais ils sont donnés à l'évêque de Rome non dans son régime ordinaire mais pour des actes ultimes, quand il s'agit de trancher des différends graves pour lesquels le recours à l'instance finale de l'autorité est rendu nécessaire. Mais, comme Jean-Paul II le rappelle, il ne faut pas oublier que « la mission de l'évêque de Rome au sein du groupe de tous les pasteurs consiste à veiller comme une sentinelle, de sorte que, grâce aux pasteurs, on entende dans toutes les Églises particulières la voix véritable du Christ Pasteur ». Le pape exerce ses fonctions dans l'Église, jamais au-dessus d'elle, et les pasteurs des diverses Églises accomplissent leur tâche en communion avec lui et non pas sous lui, puisque leur chef est le Christ et qu'il est d'abord leur frère. Au reste, si l'on voulait ne pas le croire, Jean-Paul II précise que les évêques sont, eux aussi, « vicaires et légats du Christ ». Le Concile Vatican II l'avait déjà dit : « l'évêque de Rome appartient à leur collège et ils sont frères dans le ministère » (n° 95).

Jean-Paul II va jusqu'à affronter avec simplicité les reproches qui sont souvent adressés clairement au pape sur sa façon d'exercer le ministère : il « écoute la requête qui lui est adressée de trouver une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation

6. Cf. PAUL VI. Discours au Conseil œcuménique des Églises, 12 juin 1984, n° 2 (*La Documentation catholique* n° 1878 du 15 juillet 1984, pp. 704-707).

nouvelle, mais sans renoncement aucun à l'essentiel de sa mission » (n° 95). Jean-Paul II avait confié ce souci au patriarche Dimitrios I^{er} : « J'étais conscient, lui avait-il dit dans son homélie prononcée à la Basilique vaticane le 16 décembre 1987, que pour des raisons très diverses, et contre la volonté des uns et des autres, ce qui devait être un service a pu se manifester sous un éclairage assez différent ⁷ ». Comment surmonter cette difficulté ? Il n'est pas toujours possible de pouvoir s'expliquer, en particulier lorsqu'il s'agit de questions très difficiles ou non encore bien élucidées, et parce qu'il n'est pas aisé de justifier en quel sens la voix du pape reflète la conviction profonde de toute l'Église, ce qu'on appelle le « *sensus Ecclesiae* ». Jean-Paul II se montre bien conscient des obstacles particuliers qu'il doit rencontrer dans l'exercice de sa fonction et « dans l'accomplissement d'une tâche qu'il ne peut mener à bien tout seul » (n° 96).

Dans la mesure où la recomposition de l'unité est devenue une question essentielle, ce souci affecte au premier chef l'exercice de la primauté. Il y a un lien direct entre œcuménisme et primauté, qui n'est apparu que progressivement au cours des dernières décennies : « Évangélistes, écrivait déjà Paul VI, dans l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* dans un appel que Jean-Paul II reprend à son compte, nous devons offrir l'image non d'hommes divisés et séparés par les litiges qui n'édifient point, mais celle de personnes mûries dans la foi, capables de se rencontrer au-delà des tensions réelles ». Par la reprise si fréquente des propos de Paul VI, Jean-Paul II donne la preuve de la grande continuité de recherche et d'espérance qu'il partage avec ses prédécesseurs immédiats. Il démontre ainsi la crédibilité des orientations qui sont celles de l'Église catholique depuis le Concile Vatican II et qui sont aujourd'hui présentées à la réflexion non seulement des catholiques et des chrétiens de toutes les Églises mais au monde tout entier.

Voyant s'approcher le prochain millénaire, et le jour prochain où il devra transmettre la flamme à ceux qui viendront après lui, Jean-Paul II, pour finir, s'attarde un instant à méditer sur l'ampleur d'une tâche dont il sait bien qu'elle dépend de l'Esprit Saint et qu'elle le dépasse. Une dernière fois, il prie instamment pour

7. Homélie en la Basilique vaticane en présence du patriarche Dimitrios I^{er}, 16 décembre 1987.

demander le pardon et pour voir la fin des discordes: « Dieu ne reçoit pas le sacrifice de l'homme qui vit dans la dissension. Il ordonne que l'on s'éloigne de l'autel pour se réconcilier d'abord avec son frère » (n° 102). La réconciliation est ce qui met en mouvement l'effort à accomplir pour rétablir l'unité et constitue son dernier mot.